

LE RÉVÉRENDISSIME PÈRE PACIFIQUE MONZA  
MINISTRE GÉNÉRAL DES FRÈRES MINEURS



## PRÉCIEUSE BÉNÉDICTION

RÉVÉRENDISSIME PÈRE

*Le Père Directeur de la REVUE DU TIERS-ORDRE, humblement prosterné à vos pieds, offre à Votre Paternité Révérendissime l'hommage de sa vénération filiale et de sa religieuse obéissance. Il vous supplie de vouloir bien donner la bénédiction Séraphique aux lecteurs, aux zélateurs et zélatrices ainsi qu'aux rédacteurs et au directeur de la Revue.*

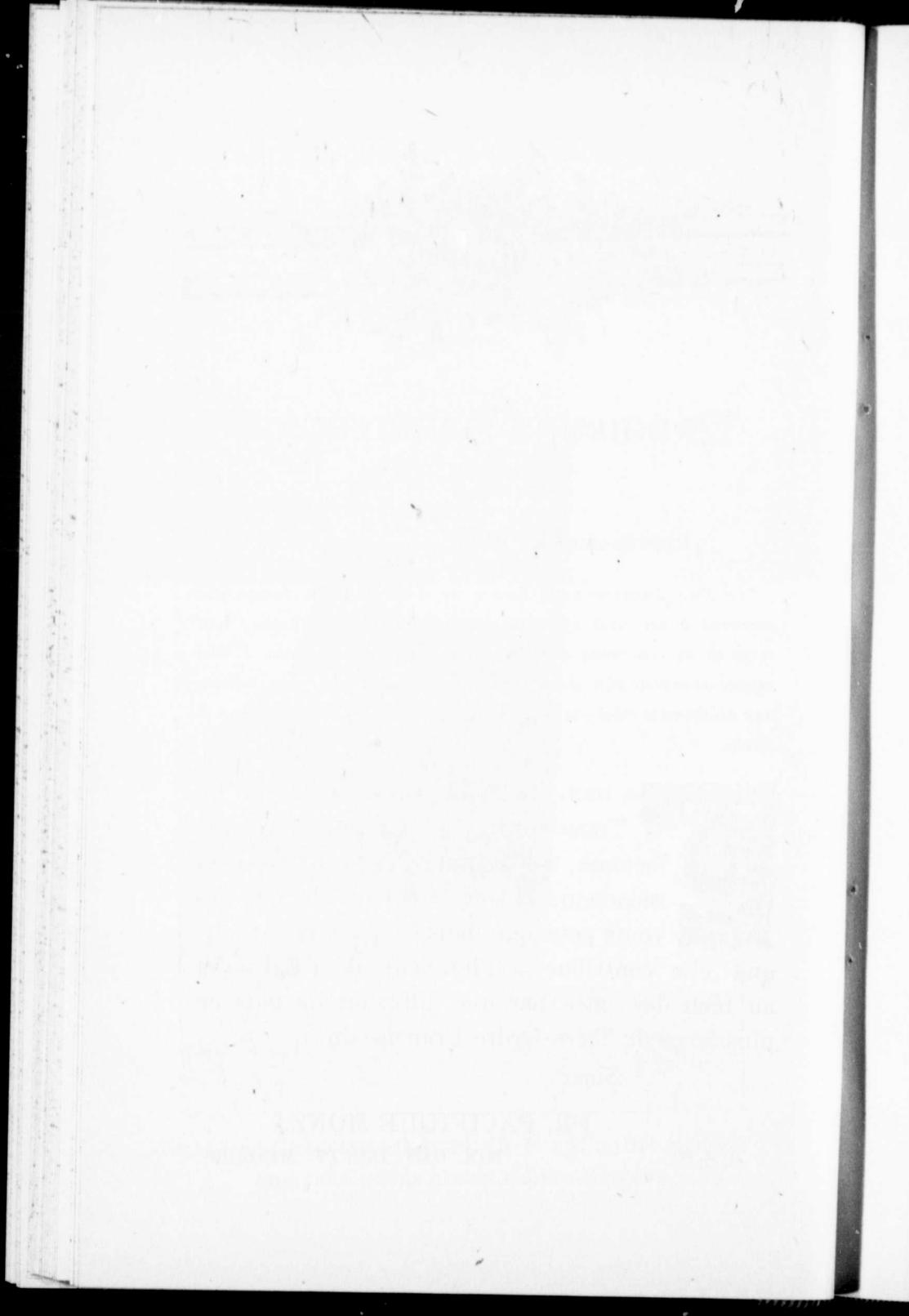
**D**E tout cœur, Je bénis LA REVUE DU TIERS-ORDRE du Canada, avec ses lecteurs, ses zélateurs et zélatrices, ses rédacteurs et son directeur. Je fais des vœux pour que dans ce pays si catholique elle contribue à l'honneur de l'Eglise et au bien des âmes, par une diffusion de plus en plus large du Tiers-Ordre Franciscain.

*Signé:*

FR. PACIFIQUE MONZA

L † S

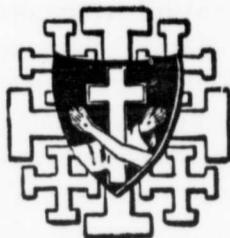
MIN. GÉN. DES FF. MINEURS.



MONTREAL

AVRIL

1912



XXVIII<sup>e</sup>

ANNÉE

№ 4

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction  
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

## AUX TERTIAIRES

DE la Lettre encyclique que le Révérendissime Père Pacifique Monza, Ministre Général de tout l'Ordre de Saint François, vient d'adresser à « ses bien-aimés en Jésus-Christ, Pères, Frères, Sœurs, et « à tous ceux qui sont commis à sa juridiction », détachons les lignes suivantes qui intéressent tout spécialement les enfants de Saint François du Second et du Tiers-Ordre régulier et séculier.



“ A vous aussi, Filles bien-  
“ aimées du Second et du  
“ Troisième Ordre régulier,  
“ nous devons quelques paroles.  
“ Dès notre élévation à la plus haute  
“ charge de l'Ordre, un grand nombre  
“ d'entre vous, même des plus  
“ lointaines régions, nous  
“ ont écrit des lettres pleines des sentiments de

“ profonde vénération pour notre humble person-  
“ ne. Dans ces lettres, vous avez manifesté un  
“ tel attachement à l’Ordre, auquel nous présidons  
“ malgré notre indignité, vous nous avez fait de  
“ tels souhaits, et vous nous avez promis d’adres-  
“ ser à Dieu pour Nous, qui plions sous le lourd  
“ fardeau du gouvernement, de si ardentès priè-  
“ res, que notre cœur est demeuré profondément  
“ ému de ces sentiments de filiale piété. Dans la  
“ mesure de nos forces, nous aurons toujours à  
“ cœur votre bonheur et votre prospérité. Et vous,  
“ Filles très chères, nous vous y invitons instam-  
“ ment : suivez les conseils et les exemples de votre  
“ glorieuse Mère, et, tenant vos lampes pleines de  
“ l’huile de vos bonnes œuvres, attendez la venue  
“ de cet Epoux auquel vous avez promis perpé-  
“ tuelle fidélité.

“ Mais tandis que nous nous adressons aux Sœurs  
“ du Deuxième et du Troisième Ordre régulier, il  
“ nous revient à l’esprit que nos devoirs de père  
“ nous rattachent aussi au Tiers-Ordre séculier.  
“ Dès notre jeune âge, le Tiers-Ordre a été l’ob-  
“ jet de notre affection ; nous avons consacré no-  
“ tre plume, (encore qu’inhabile) à sa propaga-  
“ tion et à son accroissement ; nous étions tout  
“ prêts à la lui consacrer encore dans l’avenir ;  
“ mais voici que la voix du Vicaire de Jésus-  
“ Christ nous a enlevés à notre chère Province et  
“ nous a fait passer des occupations moins éten-  
“ dues du Tiers-Ordre à la charge plus lourde et  
“ plus difficile du Premier Ordre. A vous aussi,  
“ membres du Tiers-Ordre, nous devons mainte-

“ nant adresser nos salutations et dire quelques  
 “ mots. Nous saluerons en vous la glorieuse milice  
 “ du Christ, instituée par N. S. P. S. François pour  
 “ amener la société toute entière à l’observance  
 “ des préceptes de la vie chrétienne. Avec le  
 “ Bienheureux Viauney, jadis curé d’Ars, il im-  
 “ porte de le savoir : dans votre Ordre il y a un  
 “ remède préparé par la Miséricorde divine pour  
 “ guérir les blessures de ce siècle malade. Nous  
 “ vous en faisons une instante recommandation :  
 “ par l’observance de votre Sainte Règle, renou-  
 “ velez en vous-mêmes la vie chrétienne ; effor-  
 “ cez-vous d’y ramener les autres, surtout par une  
 “ active charité. Et ainsi, vous correspondrez aux  
 “ desseins de la divine Providence, vous réalisez  
 “ les légitimes espérances des gens de bien et  
 “ de notre Mère la Sainte Eglise elle-même. ”

Le Révérendissime Père poursuit sa Lettre en annonçant le désir du  
 Souverain Pontife de canoniser dans le cours de cette année un des  
 Bienheureux de notre Ordre. Enfin après avoir demandé de prier pour  
 le Souverain Pontife et pour la Sainte Eglise, il se recommande lui-  
 même aux prières de ses Fils bien aimés et de ses très chères Filles.  
 Et il termine en accordant à tous la bénédiction séraphique au Nom du  
 Père et du Fils et du Saint-Esprit.



SOUFFRIR pour l’amour de Dieu est une insigne faveur, dont par  
 lui-même l’homme est indigne. Mais l’homme ne comprend pas  
 cela, car il remercie Dieu de la prospérité et ne prend pas garde  
 que l’affliction serait une grâce bien plus grande.

*Saint Joseph de Cupertino.*



## LE NOM DE SAINT FRANÇOIS

Ⓞ nom mystérieux qui pénétras le monde,  
Humble nom de François, prince des mendiants,  
Les peuples t'ont chanté pour ta gloire féconde,  
Et tu grandis toujours et tu braves les ans !

Sous les traits de François, le Christ allait renaître :  
Comme un écho divin au plus profond des bois,  
Comme l'appel secret d'un invisible Maître,  
Son nom seul désarmait les brigands et les rois !

François, c'était le ciel, la bonté, le sourire,  
Les fleurs des champs s'ouvraient pour entendre ce nom,  
Et les hôtes de l'air s'essayant à le dire,  
Empêchaient notre saint de finir son sermon...

Ce nom, pétri de feu, contient tout un poème :  
C'est l'homme de l'Eden en sa première ardeur,  
C'est l'astre qui paraît à chaque heure suprême,  
C'est la nature entière unie au Créateur ;

Car dans l'aube splendide ou la pâleur nocturne,  
 Quand les monts rougissaient aux feux naissants du jour,  
 Ou quand sur l'orient la nuit penchait son urne,  
 François voyait partout Jésus et son Amour.

Sur nos lèvres, ce nom s'arrête de lui-même,  
 Comme jadis François s'attardait à bénir...  
 On le savoure alors, tel un beau fruit qu'on aime,  
 Et dont le cher parfum est plein de souvenirs...

Souvenirs qui planez sur la cité d'Assise,  
 Grâce de la jeunesse, espoirs ambitieux,  
 Orgueil, rêves, projets dont une âme se grise,  
 Vous vous effeuillerez au baiser du lépreux !

Souvenirs de l'Alverne et des robes de bure,  
 Vous parlez mieux de Lui, chantant la Pauvreté,  
 Les jeûnes, le cilice et la couche très dure,  
 Tout ce qui façonna sa rude sainteté.

Oui, ton nom, Père aimable, évoque la souffrance :  
 Les blessures du Christ ont saigné dans tes mains,  
 Et c'est l'attrait divin de cette ressemblance  
 Qui fait ton nom si grand parmi les noms humains !

Mais, ô François, ton nom c'est surtout l'espérance.  
 Car il prêche la paix ; reste son chevalier,  
 Et puisque, ce beau nom, tu le dois à la France,  
 Laisse tomber sur nous un rameau d'olivier.

*Un Tertiaire roubaisien.*



CEUX-LA sont vraiment pacifiques qui, dans tout ce qu'ils souffrent en ce siècle pour l'amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, conservent la paix de l'esprit et du cœur. *Saint François.*

# L'oraison

## nécessaire et facile à tous

PETIT TRAITÉ PRATIQUE

PAR LE R. P. THOMAS GIRARD, O. F. M.

### 3<sup>e</sup> FACILITÉ DE L'ORAISON.



INSI comprise (comme une conversation intime et familière avec Dieu) l'oraison n'est ni compliquée, ni difficile. Au lieu d'être, comme la méditation, avant tout œuvre de l'intelligence, de cette faculté qui nous permet de connaître la vérité, l'oraison devient œuvre du cœur, de la volonté, de cette faculté que nous avons en nous et qui nous attache à ce qui est bon, aimable, et nous détourne du mal, ou, ce qui revient au même, nous le fait haïr. "Répétons-le : " L'oraison ainsi entendue est une conversation de l'âme avec Dieu, un épanchement du cœur de la créature dans le cœur du divin Maître et réciproquement.

Est-ce à dire que l'intelligence n'a rien à faire dans cet entretien de l'âme avec Dieu ? Mais non. Il ne suffit pas de s'entretenir ou, selon l'expression vulgaire, *de causer* avec le bon Dieu, sans savoir ce que l'on dit, pour qu'il y ait oraison. Et c'est peut-être le motif qui a porté la plupart des auteurs à ne pas distinguer entre l'oraison et la méditation. C'est qu'en effet, il n'y a pas d'oraison, sans au moins un brin de méditation à la base. Si l'oraison est le travail de la volonté où l'âme s'applique à exciter des affections, il faut bien qu'on ait pensé d'abord à la vérité à

laquelle on veut s'affectionner, et *penser, c'est méditer*. Pour causer avec le bon Dieu, il faut commencer par se mettre en sa présence. Comment se mettre en sa présence si on ne réfléchit pas qu'il est là, près de nous, en nous, qu'il nous entend, nous écoute ? Tout de même, il faut bien penser à à son amabilité, pour l'aimer ; à notre indignité, à nos misères, pour nous mépriser et nous humilier, à nos péchés, pour les détester, etc. Mais toutes ces pensées ne demandent pas des efforts excessifs de réflexion. Sainte Chantal, s'il faut l'en croire, ne faisait guère que ce genre d'oraison. Elle écrivait à une de ses filles, (Lettre 282<sup>e</sup>) : " Vous m'avez donné un bon sujet de confusion de m'avoir demandé mon oraison. Hélas ! ma fille, ce n'est que distraction et un peu de souffrance pour l'ordinaire ; car que peut faire un pauvre et chétif esprit, rempli de mille sortes d'affaires, que cela ? Et je vous dis confidemment et simplement qu'il y a environ vingt ans que Dieu m'ôta tout pouvoir de rien faire à l'oraison avec l'entendement et la considération ou méditation, et que tout ce que je puis faire est de souffrir et d'arrêter très simplement mon esprit en Dieu, adhérant à son opération par une entière remise, sans en faire les actes sinon que j'en sois excitée par son mouvement, attendant là ce qu'il plaît à sa volonté de me donner. "

Et qui donc oserait prétendre qu'il soit difficile de causer familièrement avec le bon Dieu ? Il peut être difficile de s'entretenir avec ses semblables, en ce sens que notre conversation soit fort intéressante. On dit même qu'il y a de grands savants dont la tête est si pleine d'idées, qu'en se précipitant toutes vers la porte, aucune ne peut sortir, et que ces savants ne peuvent dire deux mots de suite. Mais avec Dieu il ne s'agit pas d'une conversation intéressante, ou mieux toute conversation de sa créature l'intéresse quand elle est d'un cœur simple et pur. Ce sont moins des paroles que Dieu y demande que des affections, de bons désirs, et quelle est donc la plus dénuée des créatures raisonnables qui ne puisse facilement aimer ce qui est bon, désirer ce qu'elle aime et dont elle est privée ?

## 4° L'ORAISON EST NATURELLE AU CŒUR

Je dis plus : L'homme est un être méditatif ; et même je pourrais ajouter que les esprits les plus méditatifs sont ordinairement les gens distraits ? Il y a, il est vrai, des degrés à l'infini dans la nature ; les personnes qui méritent le mieux le qualificatif de *tête de linotte*, les plus étourdies, méditent, à leurs heures, sur les moyens à prendre pour venir à bout d'une affaire, d'une entreprise qu'elles ont à cœur ; qu'on commette une injustice à leur égard, ou simplement qu'on leur manque, qu'on les froisse ! Voilà qu'aussitôt le désir de la vengeance s'empare de leur cœur ; et elles ruminent — or ruminer, c'est méditer ! — des heures et des journées entières, l'atrocité de l'injure reçue, toutes les bonnes raisons à apporter pour se justifier de cette accusation calomnieuse, tous les moyens de vengeance concevables, pour châtier le coupable. Et rien ne les distrait de cette méditation terrestre, ni leurs occupations ordinaires, pas même, et moins que tout le reste, leurs prières, si elles ont le courage de les continuer. Et elles se prétendent incapables de méditer !

Du reste, grâce à Dieu, le sujet de notre méditation est souvent un peu plus raisonnable et un peu plus noble. Les uns méditent sur les travaux de la journée. Dès le matin, ils en sont très préoccupés et prévoient comment ils pourront les exécuter au mieux de leurs intérêts. Les autres ont pour sujet de méditation l'amélioration à donner à leurs propriétés, le placement avantageux de leurs épargnes, les moyens de s'établir dans le monde. Enfin, chacun médite sur ce qui l'intéresse ou le passionne. Pas d'exceptions. Il faut bien en conclure que la méditation est si facile à l'homme qu'il médite, sans le vouloir, et que souvent il ne peut s'arracher, malgré tous ses efforts, à ses méditations.

(A suivre.)



## Le rôle du Tiers-Ordre dans la pensée de Saint François d'Assise

### Son opportunité actuelle

(Suite.)



Mais le Tiers-Ordre n'eut pas seulement comme résultat de répandre à travers le monde laïque, par le désir d'une vie plus haute, le feu de l'amour divin qui animait notre Séraphique Père ; on peut dire qu'il fut l'un des plus grands efforts qui aient jamais été tenté pour introduire *plus de justice* parmi les hommes. Il y avait dans sa Constitution, trois articles qui devaient charger au Moyen-Age, au *profit des petits et des humbles*, l'ordre social alors existant. En effet, par cela seul que la Règle obligeait le Tertiaire à ne pas *porter les armes*, sinon pour la cause de la foi, elle le déliait de l'obligation de s'armer pour le service de son seigneur — et les guerres féodales s'en trouvèrent fort empêchées. Par cela que la Règle obligeait à *ne point prêter serment*, elle relâchait les liens féodaux ; en constituant enfin à l'aide des *cotisations, un trésor commun*, la Règle fournissait aux Tertiaires le moyen de se racheter vis-à-vis de leurs seigneurs. La puissance seigneuriale était ainsi ruinée par la base, et le Tiers-Ordre se trouve avoir été le libérateur d'une foule de braves chrétiens opprimés. « C'est ainsi que la paix domestique, la tranquillité publique, avec l'intégrité et la douceur des mœurs, avec l'usage légitime de la fortune privée — toutes choses qui sont les meilleurs fondements de la civilisation et de la stabilité sociale — sortaient comme d'une racine du Tiers-Ordre franciscain. »

L'organisation corporative, qui fut un des points saillants de l'état économique du Moyen-Age, doit beaucoup aussi au Tiers-Ordre. On sait que les origines des corporations se trouvent dans les confréries de métiers. Celles-ci prenaient l'homme tout entier et le sou-

mettaient à des engagements religieux. De tels exemples de sainteté dans le travail ne pouvaient manquer de modifier l'esprit public. On dut naturellement penser à faire pénétrer dans toutes les classes laborieuses quelque chose de cette sainteté qui distinguait les artisans appartenant aux confréries de métiers. La transition fut ménagée par le Tiers-Ordre. Dans chaque métier, il y avait quantité de Tertiaires fervents, désireux de répandre autour d'eux les vertus franciscaines. Aussi dans son ouvrage « *Les grandes époques de l'histoire économique* », Claudiot Janet a pu écrire : « Le rapide développement des confréries ouvrières qui étaient la base des corporations du Moyen-Age, nous paraît la conséquence directe de ce que l'on a pu appeler le grand mouvement franciscain. »

A l'époque du Protestantisme, le Tiers-Ordre reprenait une vie et une activité toutes nouvelles. Luther et Calvin n'avaient pas de plus implacables adversaires que les Frères de la Pénitence. En Angleterre, la lutte contre Henri VIII était dirigée par des Tertiaires, en particulier par Thomas Morus qui paya de son sang ses courageuses protestations contre la tyrannie. En France, avec les Frères Mineurs, ils étaient l'âme de la Ligue, de ce grand mouvement catholique, qui préserva de l'apostasie le royaume de Charlemagne et de Saint Louis. Plus tard, comme leurs Pères du premier Ordre, ils tiendront tête au Jansénisme, et en face des scandales royaux, ils donneront avec les Anne d'Autriche et les Marie-Thérèse, jusque sur les marches du trône, l'exemple du respect austère du devoir et de la charité envers les humbles.

Et pour citer des faits moins anciens, faut-il rappeler le rôle du Tertiaire Garcia Moreno dans les luttes dont la République de l'Équateur au XIX<sup>e</sup> siècle a été le théâtre ? Faut-il mentionner la courageuse résistance des catholiques Tertiaires au Kulturkampf allemand, résistance qui finit par triompher de la politique sectaire de Bismarck ? Il y a quelques années (1904) le député franc-maçon Lafferre ne signalait-il pas à la Chambre française, dans un discours qui n'est pas oublié, la force de résistance des membres du Tiers-Ordre, qui vont jusqu'à se faire instituteurs ou institutrices pour remplacer les religieux que l'on chassait ?

Le Tiers-Ordre a donc été une école de sainteté, d'apostolat et de dévouement ; et ce qui caractérise son influence, c'est une double action religieuse et matérielle. Ce que l'âme est au corps, le Tiers-

Ordre franciscain le fut à la société civile. Il serait impossible de dire tout ce que l'Eglise et l'Etat ont reçu de bienfaits de l'action populaire chrétienne des Tertiaires à travers plusieurs siècles. Bien long le serait l'énumération de toutes les œuvres qu'ils ont suscitées. On trouve dans les annales du Tiers-Ordre des créations d'institutions charitables et éminemment chrétiennes pour tous les besoins, pour toutes les souffrances : éducation des enfants, soin des malades, des vieillards, des aliénés, des sourds-muets, des aveugles, des lépreux, des déshérités de tout genre. Et avec cela, des œuvres pour les catéchismes, les patronages, les ouvriers, les orphelinats, puis des caisses rurales pour les œuvres de campagne, des monts-de-piété et des banques nullement usuraires pour les travailleurs pauvres. Tel a été dans le passé le rôle fécond du Tiers-Ordre séculier ! Voyons maintenant si la règle adoucie par Léon XIII en 1883, afin de le rendre plus accessible encore à tous les Chrétiens, possède la même puissance de sanctification individuelle et de résurrection religieuse et sociale.

Mieux que tout autre, Léon XIII a compris le Séraphique Fondateur. Pénétré de piété et d'admiration dès ses plus tendres années pour le glorieux patriarche d'Assise, il a toujours considéré le Tiers-Ordre, établi par lui, comme « une *institution de la sagesse chrétienne*, due à une *inspiration divine* et *féconde en biens abondants* pour la *religion et l'humanité entière*. » Evêque de Pérouse et protecteur de la fraternité d'Assise, il employa tout son zèle et toutes ses forces à favoriser ce saint Institut de la Pénitence, afin de le rendre de plus en plus prospère dans son diocèse. Rien d'étonnant que l'éminent Cardinal devenu Pape, ait appelé l'attention de tous les chrétiens du monde entier sur le Tiers-Ordre, dans lequel se trouve le *salut des âmes*, le *salut de la famille*, le *salut des sociétés*. Mais, parce que la règle primitive ne répondait plus tout à fait aux mœurs et aux temps présents, et que les dispenses particulières sollicitées par les Tertiaires étaient préjudiciables à la discipline commune, Léon XIII voulant attirer au Tiers-Ordre le plus grand nombre d'âmes, n'hésita pas à modifier quelques chapitres pour adapter les lois anciennes aux habitudes de la vie actuelle. « Qu'on ne croie pas cependant, disait-il, que rien soit enlevé à la nature même de l'Ordre que nous voulons garder en son intégrité et sans altération. » Il n'est pas une simple confrérie, il reste un *ordre véritable*, possé

dant une incomparable puissance de transformation chrétienne pour l'individu, la famille, la société.

Pour se convaincre, au surplus, que le grand Pape éclairé par son génie et l'esprit de Dieu a vu juste, il nous suffira d'une part de jeter un coup d'œil sur les maux dont souffre et meurt notre monde moderne, puis de l'autre d'envisager sans préjugés, les résultats que le Tiers-Ordre est logiquement, rationnellement appelé à produire, même à l'heure actuelle, pour peu qu'on le comprenne et qu'on l'applique comme il doit l'être.

Avouons-le franchement, par beaucoup de côtés, notre époque ressemble à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est agitée par les passions révolutionnaires, elle est témoin et victime des envahissements de l'hérésie rationaliste et libérale, elle est tourmentée de la passion des richesses, d'une soif insatiable de jouissances et de plaisirs qu'un sensualisme néo-païen s'épuise à satisfaire. Nous avons tout les désordres du XIII<sup>e</sup> siècles, moins la brutalité et je ne sais quelle cruauté sauvage. Mais la politesse des mœurs, fruit de virg<sup>t</sup> siècles de christianisme, ne fait que donner à beaucoup le charge sur la situation réelle.

Nous n'avons pas, comme alors, cette franchise du mal qui déterminait les grandes réactions et les grandes saintetés. Nous sommes loin d'avoir « cette foi vive qui existait encore partout et qui se fait de remords le champ de tous les crimes ».

La foi s'en va. — On dirait presque que nous ne sommes pas éloignés de cette époque dont Notre-Seigneur a dit : *Quand je reviendrai dans le monde, croyez-vous que j'y trouve beaucoup de foi ?* (Saint Luc, ch. xviii.)

L'Etat fait profession d'athéisme, la jeunesse est élevée en dehors de Dieu, l'âge mûr est aux affaires, la vieillesse, après avoir oublié Dieu pendant la vie, s'oublie elle-même sur le seuil de l'éternité. Et que sont, en présence de tant de maux, un très grand nombre d'hommes censés chrétiens ? Un alliage de principes mondains et de pratiques religieuses : ils n'ont point de fonds. Ainsi la foi, comme la semence de l'Evangile, tombe sur le chemin, et, quand on pense qu'elle a été confiée à la bonne terre, très souvent elle n'est tombée que sur des terrains pierreux et couverts d'épines.

Sans doute dans la Société, comme dans le voyageur de l'Evangile agissant sur le chemin, dépouillé par les voleurs, criblé de blessures,

à demi-mort, il reste encore des principes de vie. Les saints n'ont jamais manqué à l'Eglise de Dieu ; il y a encore des catholiques dignes de ce nom, il y a de saints prêtres, de fervents religieux, il y a des œuvres, des efforts généreux, héroïques, tentés par beaucoup. Mais qui donnera corps à toutes ces volontés ? Qui les groupera en faisceau pour les féconder et les fortifier, à raison de leur union même ?

Encore une fois, le Pape présente à tous les catholiques de bonne volonté le Tiers Ordre de Saint François comme le meilleur moyen de régénération individuelle et de cohésion nécessaire pour résister au mal et en tirer tout le bien possible. Il nous dit par là avec l'Apôtre : *Ne vous conformez pas à ce siècle !* mais renouvez-vous dans l'esprit de votre première vocation, revenez à l'esprit chrétien. « *Que le Tiers-Ordre se propage partout et avec lui, infailliblement réapparaîtront tout d'abord la foi, la piété, tout ce qui fait l'honneur de la vie chrétienne. L'appétit des choses périssables sera vite réprimé et ce que la plupart des hommes regardent cependant comme presque impraticable, les penchants pervers seront domptés par la vertu.* »

Le premier devoir que le Tiers-Ordre impose en effet, la première promesse que font solennellement les Tertiaires au jour de leur profession, c'est de prendre pour règle de leur vie *les Commandements de Dieu et les Commandements de l'Eglise* ; c'est de faire régner le Christ sans partage dans leurs cœurs comme dans leur conduite. Le Tertiaire doit être chrétien *avant tout, partout et en tout.*

Chrétien dans ses pensées et dans ses jugements ; chrétiens dans ses habitudes, dans ses inclinations et dans ses goûts, chrétien au dehors comme au dedans. Aussi la Règle lui défend-elle les divertissements dangereux, les bals et les spectacles licencieux — aussi lui interdit-elle de se livrer aux excès de la boisson et de la table, — aussi ne permet-elle pas qu'il suive les caprices du luxe et de la vanité.

Qui ne voit le résultat merveilleux de ces prescriptions fidèlement pratiquées ? — « Tertiaire, le *jeune homme* sera pur, il ne souillera pas dans les orgies de la débauche son intelligence et son cœur. — Tertiaire, *l'époux* respectera les saintes lois du mariage et de la chasteté conjugale. — Tertiaire, *l'ouvrier* n'ira pas dépenser l'argent de son travail, le pain de ses enfants, dans un café-concert, un théâtre,

ou une brasserie ; il n'épuisera pas ses forces et sa raison dans l'oisiveté et l'abrutissement de l'ivresse. Tertiaire, *l'homme du monde* saura respecter son rang : il n'avilira pas l'éclat de sa fortune, de son honneur et de son nom dans les intrigues d'un bal, dans les coulisses d'un théâtre, dans les scandales d'un libertinage éhonté. — Tertiaires, la *jeune fille* et la *mère* ne sacrifieront pas leur devoir et leur pudeur à l'enivrement du plaisir et à l'appât de la toilette ; elles ne désoleront pas le foyer domestique pour aller chercher dans le tourbillon des fêtes mondaines des triomphes dont leur front devrait rougir ! Tertiaires, le *commerçant*, le *chef d'usine* se souviendront que les ardeurs du gain ne peuvent prévaloir *contre les droits de l'honnêteté.* »

(A suivre.)

ABBÉ PARISSET, DU T. O.



### Digne de Tous

Le Tiers-Ordre n'a pas cessé d'être un Ordre de pénitents, et à ce titre les *intellectuels* ont leur place marquée dans les rangs des Tertiaires. Car ils ont une grande part de responsabilité dans les maux dont gémissent nos contemporains et dans les agitations qui secouent nos sociétés d'un bout à l'autre du monde civilisé. La plupart des sophismes qui empoisonnent l'esprit public sont sortis de leur laboratoire. Le Tiers-Ordre ne leur permettra pas seulement d'expier le passé, ils y feront l'apprentissage d'une grande vertu : l'humilité. En se faisant Tertiaires, en quoi pourraient-ils diminuer leur talent et leur mérite ? Sont-ils poètes ? François d'Assise le fut. Sont-ils artistes ? Le XIII<sup>e</sup> siècle a été le printemps de l'art italien. Sont-ils philosophes ? ils s'y rencontreront avec les génies de la science : Duns Scott et Roger Bacon. Sont-ils orateurs ? ils y verront des princes de l'éloquence, des Saint Antoine de Padoue, des Saint Bernardin de Sienna. Chacun y trouvera sa gloire.

Corduy de Bruxelles,  
Docteur de Louvain.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

## LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

COMMISSAIRE PROVINCIAL

(Suite.)

**L**A réponse des Récollets aux Religieuses Hospitalières nous fait connaître la Communauté que dirigeait le Père de la Ribourde. Des ouvriers de la première heure, venus en 1670, il manque le Père Hilarion Guénin. Était-il en mission ou avait-il été envoyé en France pour affaire de son Ordre au Canada ? Les signatures des Pères Claude Moireau, Etienne Lauger, Léonard Duchesne et celle du Frère Innocent Desmarais nous avertissent de l'erreur commise par le Père Lefebvre, qui, dans son *Histoire chronologique de la Province de Saint-Denys*, fait passer ces Récollets au Canada en 1673 seulement ; tandis qu'ils étaient venus au plus tard dans l'été de 1672, à l'exception du Père Claude Moireau que nous trouvons dans la Nouvelle-France à l'automne de 1671.

Les marques de particulière bienveillance témoignée par le Père de la Ribourde aux religieuses de l'Hôtel-Dieu ne manquèrent pas de porter leurs fruits. Le document cité plus haut est du 27 septembre 1672 ; cinq semaines après le Père Commissaire Provincial fit avec les

Hospitalières un premier arrangement très avantageux pour les Récollets. Les bonnes mesures font les bons amis. Le 2 novembre 1672, le Père de la Ribourde conclut donc une première transaction avec l'Hôtel-Dieu, par l'entremise de M. de Courcelles, gouverneur, qui avait bien voulu « agréer les lettres de premier syndic apostolique. » (1) Il faut citer un passage de cette pièce où il est dit que les Religieuses de l'Hôtel-Dieu « désirant contribuer à l'établissement des dits Pères autant qu'il leur sera possible et d'ailleurs en reconnaissance de ce que les dits Pères leur ont donné gratuitement la jouissance de leurs terres comme il appert par le bail qui en fut passé à Paris pardevant Gerboul et Manchon, l'an 1656, le dixhuitième mars, » elles consentent volontiers à céder aux Récollets vingt et un arpents de terre. En retour les Récollets déclarent renoncer à tous droits sur le reste de leur terrain que l'Hôtel-Dieu pourrait encore détenir. Cette pièce, faite par le notaire Becquet, (2) porte ces mots ; « par l'avis et du consentement du Révérend Père Gabriel de la Ribourde, vicaire provincial et supérieur des dits Pères Récollets de ce pays de la Nouvelle-France. » La minute, conservée au greffe de Becquet, est ainsi signée par le Père de la Ribourde : « fr. Gabriel de la Ribourde Commissaire Provincial et supérieur des Récollets du Canada. » Signent aussi M. Dudouyt, prêtre, supérieur de l'Hôtel-Dieu et les religieuses formant le conseil des Hospitalières.

L'année suivante, près de six mois après cette première transaction avec les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, le Père de la Ribourde en fit une autre avec les mêmes religieuses, par laquelle il recouvra, en entier, semble-t-il, le terrain détenu par les héritiers du Sieur de Repentigny. Nous, avons précédemment rapporté que les Hospitalières,

(1) Leclercq, Premier établissement de la foy, vol. II\* p. 94.

(2) Et homologuée par le Conseil Supérieur de Québec le 23 Janvier 1673, Registre n° 1, (original), fol. 163.

désirant acquérir les terres de feu de Repentigny avaient demandé aux Récollets s'ils avaient l'intention de faire valoir leurs droits. Nous avons donné la réponse des Récollets déclarant aux Hospitalières qu'elles pouvaient faire sans crainte l'acquisition qu'elles projetaient, qu'ils renonçaient à leurs droits. Cinq semaines après, les religieuses de l'Hôtel-Dieu achetaient les terres du Sieur de Repentigny, par contrat passé devant le notaire Becquet, le 2 novembre 1672, c'est-à-dire le même jour où le Père de la Ribourde avait obtenu des Hospitalières la concession de vingt et un arpents, dont nous avons parlé.

Le Père de la Ribourde ne revint pas sur la renonciation faite par lui et ses religieux, au sujet de la portion de terrain détenue ci-devant par les héritiers du Sieur de Repentigny ; mais il proposa aux Hospitalières un échange à l'avantage des deux parties. Il leur offrit une pièce de terre de quatorze arpents ou environ, « sise proche Saint-Sauveur » bornée au sud-ouest par le ruisseau Saint-Sauveur, au sud par les terres de l'Hôtel-Dieu, au nord par celles de Jean Talon, intendant, et au nord-est par le chemin qui descend du côteau Sainte-Geneviève au manoir seigneurial de M. Talon. On voit d'après cela que ce terrain était séparé des autres terres de Notre-Dame-des-Anges, tandis qu'il était attenant à celles des Hospitalières. Celles-ci acceptèrent l'offre du Père de la Ribourde et cédèrent en retour huit arpents et soixante et dix perches de terre, « située au lieu dit le bas de Repentigny, attenante et joignant le ruisseau qui sépare les terres des dits Pères Récollets d'avec celles dites de Repentigny, sur le bord de la Rivière Saint-Charles, » lequel terrain, appartenait aux religieuses de l'Hôtel-Dieu pour l'avoir acheté de la veuve du Sieur de Repentigny.

Par cet échange, les Récollets donnaient plus en étendue qu'ils ne recevaient, mais outre que la nature des deux terrains, leur état actuel à ce moment-là, détails non spécifiés dans le contrat, pouvaient être différents,

les Récollets trouvaient dans l'échange l'avantage de posséder un terrain tout d'une pièce. Cet échange eut lieu par l'entremise du nouveau gouverneur, le comte de Frontenac, syndic apostolique des Récollets comme son prédécesseur. On voit la signature du Père Gabriel de la Ribourde au bas de l'acte, dressé par le notaire Becquet le 20 avril 1673. (1)

(A suivre.)

FR. ODORIC-M., O. F. M.



## Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

A Rome

**L**A prise de possession par le Cardinal Falconio de son église titulaire d'Ara-Coeli, a eu lieu au mois de décembre; nous extrayons d'une correspondance romaine quelques lignes concernant cette cérémonie et le nouveau Cardinal Franciscain.

Le nouveau prince de l'Église habite momentanément notre collège de Saint-Antoine, où il édifie tous les religieux par son humilité, son affabilité et sa fidélité à tous les usages franciscains de la vie de communauté.

Le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Patronne de l'Ordre Séraphique, Son Éminence, par indult spécial, fit chanter la messe et fit les cérémonies pontificales à Saint-Antoine. Notre Définiteur français, le T. R. P. Colomban, qui l'a connu au Canada, avait l'honneur de l'assister au trône et un de nos Pères Canadiens, le

(1) Greffe de Québec — Le contrat d'échange fut homologué par le Conseil Supérieur le 2 mai 1673; Registre n° 1, (original) fol. 170.

R. P. Marie-Albert O'Neill, Lecteur général au Collège, faisait sous-diacre à la messe.

Ce fut le jeudi 21, que Son Éminence prit possession de son titre d'Ara Coeli. La vieille église franciscaine qui fait toujours bonne figure sur le Capitole, même à côté du monument fastueux de Victor-Emmanuel, fut en liesse ce jour-là. On peut dire qu'elle se remplit de Franciscains qui venaient acclamer un des leurs, devenu la gloire et l'honneur de l'Ordre, et d'Américains, ecclésiastiques et laïques, dont l'empressement et la joie disaient bien haut combien le Cardinal avait su, aux États-Unis, se gagner tous les cœurs. Ce furent Mgr Shehan, recteur de l'Université de Washington, et Mgr Wall, recteur du Collège américain, à Rome, qui furent les parrains de Son Éminence. D'une voix émue, le Rme Père Général s'adressa au Cardinal, pour le féliciter, remercier le Souverain Pontife de l'honneur fait à l'Ordre par l'élévation d'un de ses fils les plus méritants à la dignité cardinalice, et enfin féliciter la famille franciscaine elle-même, pour qui cette élévation était l'annonce des beaux jours à venir.

Le Cardinal embrassa son Rme Père et dans sa réponse fit l'éloge de la famille religieuse à laquelle il avait le bonheur d'appartenir, en assurant qu'il mettrait à son service et au service de la sainte Église tout ce qui lui restait de force et d'influence. Ce fut vraiment un spectacle touchant, et pour les nombreux Frères Mineurs présents une scène réconfortante. Les étudiants de Saint Antoine au complet firent la musique, en exécutant des morceaux en l'honneur du Santo Bambino, de la Reine du Ciel dont l'Ara-Coeli est le temple, et du Cardinal.

### La réforme du Bréviaire

**P**ARMI les commissaires pontificaux qui ont mené à bien l'important travail consacré par la Constitution désormais célèbre *Divino afflatu* du 1<sup>er</sup> novembre 1911, nous relevons le nom du R. P. Pascal Brugnani, franciscain, consultant du Saint Office et de la Congrégation des Rites, et liturgiste très renommé.

### Mort d'un Savant théologien

**L'**ORDRE Franciscain vient de faire en Espagne une grande perte, en la personne du T. R. P. Gabriel Casanova, actuellement

ministre de la Province de Saint-Grégoire, décédé le 8 janvier. Le défunt avait enseigné de longues années à Rome, où il avait la réputation d'un théologien de premier ordre. Il était très attaché aux opinions scotistes ; il les propagea dans un *Cours de Philosophie* et de *Théologie fondamentale* en honneur dans l'Ordre comme manuels classiques. Il y a peu d'années le Saint-Siège le chargea d'une mission aux Philippines. C'est à son retour qu'il fut élu provincial. **R. I. P.**

#### L'A. C. J. F. & le T.-O.

L'ASSOCIATION Catholique de la jeunesse Française entre décidément dans la voie tracée par les Papes. Elle s'enrôle dans le Tiers-Ordre. A Besançon, dans un Congrès diocésain tenu le 8 décembre 1911, M. Durrand, tertiaire bien connu, a fait un vivant et vibrant discours sur le *T.-O. et les jeunes*, qui a entraîné bien des volontés.

#### CANADA

##### Distinction honorifique

NOUS lisons dans l'*Echo de Saint François* du mois de mars :  
Le 30 janvier, pendant une réunion des Supérieurs au monastère de Limoilou, dans une petite fête de famille, le T. Rév. Père Gonzalve, Provincial des RR. PP. Capucins de Toulouse, en visite au Canada, a remis au R. P. Alexis, au nom du Révérendissime Père Général, une lettre lui donnant *pour toujours* le titre de Très Révérend avec le rang et les privilèges des ex Provinciaux honoraires. C'est une marque de reconnaissance de l'Ordre envers le fondateur des monastères d'Ottawa et de Limoilou et le vétéran des missionnaires capucins au Canada. Nos paternelles félicitations au Très Révérend Père Alexis.

##### Cruelle épreuve

UNE cruelle épreuve a frappé les RR. PP. Capucins de Ristigouche. Le 3 février, dans l'avant-midi, un incendie a impitoyablement dévoré l'église et le monastère. Les flammes se sont propagées avec une telle rapidité que ce n'est qu'avec peine que les sain-

tes Espèces ont pu leur être soustraites. De l'église le feu s'est communiqué à la maison, d'où on n'a pu sortir qu'une petite partie du mobilier.

Les pertes matérielles sont grandes. Mais ce qui est plus déplorable, c'est la désorganisation de la communauté et les difficultés qui s'en suivront pour le ministère.

Nous savons néanmoins que Dieu fait servir à sa gloire tous les événements. Les religieux plus directement frappés traverseront cette épreuve avec courage. Peut-être leur vaudra-t-elle, avec la sympathie de leurs nombreux amis et bienfaiteurs, de nouvelles et précieuses grâces de Notre-Seigneur !

A cette information de l'*Echo de Saint-François*, nous ajoutons l'offre réitérée de nos fraternelles condoléances, que le R. P. Ange-Marie, vicaire provincial, s'est empressé de présenter aux RR. PP. Capucins dès l'annonce du sinistre.

### Les Sœurs de Saint François d'Assise

Le 2 février 1912, au couvent de l'Enfant-Jésus de Beauce, S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, daignait présider la cérémonie de prise d'habit de trois jeunes postulantes canadiennes de la Congrégation des Sœurs de Saint François d'Assise. L'allocution de circonstance, pleine d'onction fut prononcée par M. l'abbé Goselin, de Sainte-Martine. Les parents des postulantes et ceux des pensionnaires du Couvent s'étaient fait un honneur d'assister à la touchante cérémonie.

Déjà en juillet dernier, S. G. Mgr l'Auxiliaire avait présidé une cérémonie de vêtue et de profession.

Voici quelques renseignements sur cet institut établi dans l'Archidiocèse de Québec depuis une dizaine d'années.

La Congrégation des Sœurs du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise fut fondée à Lyon en 1813 par Mademoiselle Anne Rollet. Le but de l'institut est l'éducation chrétienne des jeunes filles particulièrement des orphelines, ainsi que l'assistance des vieillards et des malades dans les hospices et les hôpitaux.

Le 5 avril 1891 sur les instantes recommandations de S. G. le Cardinal Archevêque de Lyon et de nombreux évêques de France,

le Pape Léon XIII accordait un bref laudatif à la dite Congrégation et le 6 juin 1898 il l'approuvait et confirmait comme Congrégation à vœux simples.

Le 10 octobre 1904, quatre religieuses quittaient la Maison-Mère de Lyon, pour venir fonder un hôpital à Saint-François de Beauce. Elles ouvrirent plus tard, des classes à Saint Bernard, à L'Enfant-Jésus où se trouvent maintenant leur noviciat, à Saint-Prosper, à Sainte-Martine de Courcelles, à Saint-Pamphile.

La Communauté compte maintenant une trentaine de religieuses dont huit Canadiennes et quelques postulantes.

### Sainte-Angèle de Laval

ELECTIONS : Le 4 février, sous la présidence de M. S. de Carufel, curé-directeur, les fraternités de Sainte Angèle ont procédé aux élections de leurs discrétaires ; en voici les résultats :

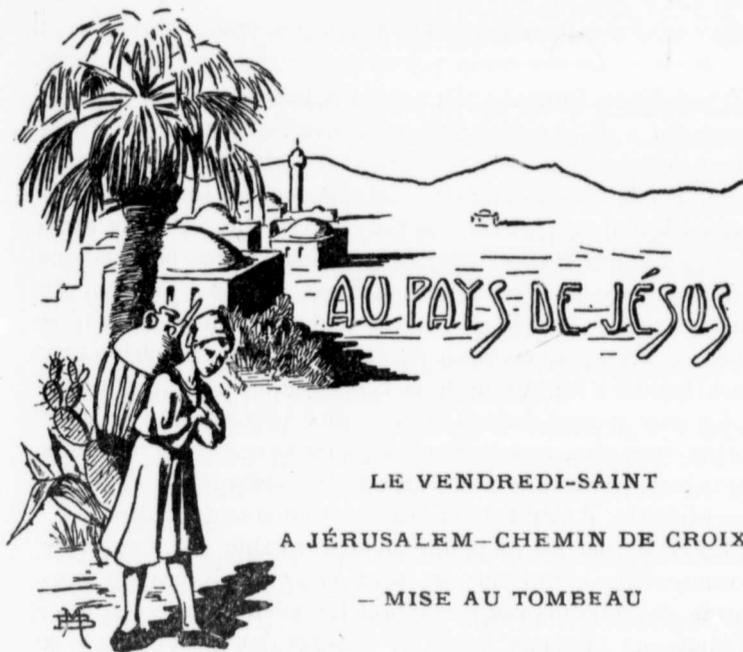
FRÈRES : Supérieur : M. Olivier Levasseur (réélu) ; Assistant et trésorier : M. Nap. Doucet ; Maître des novices : M. François Langois (réélu) ; Discrets : MM. W. Dumont, M. Eug. Gervais.

SŒURS : Supérieure : Mde Alf. Carignan (réélue) ; Assistante : Mde Chs. Thibodeau ; Maîtresse des novices : Mde Chs. Bourgeois (réélue) ; Trésorière : Mde Phil. Hélie ; Secrétaire : Mlle Mélanie Cormier ; Discrètes : Mdes Louis Houle, Georges Beaumier, Will. Lévesque. Mlles Victorine Morissette et Marie Cordier.

### Saint-Sévère, Comté de Saint-Maurice

Le R. P. Joachim a fait la visite des tertiaires de cette paroisse avec une grande édification du 4 au 6 février. Il a admis la sainte profession 24 novices ; 123 personnes, dont 73 hommes et jeunes gens ont pris le saint habit.

Un douloureux incident a marqué cette visite ; au sortir du sermon de clôture, un fervent tertiaire, un vieillard, est mort subitement. Il avait communiqué le matin même et il put recevoir l'Extrême-Onction. Une vive et salutaire émotion s'empara de l'assistance, qui sanctionnera certainement les résolutions de la retraite !



LE VENDREDI-SAINT  
A JÉRUSALEM—CHEMIN DE CROIX  
— MISE AU TOMBEAU

A Jérusalem, le Vendredi-Saint est marqué par deux cérémonies d'un intérêt tout particulier : le *Chemin de la Croix* à travers les rues de la Ville, au commencement de l'après-midi, et dans la Basilique du Saint Sépulcre, le soir, la *Mise au tombeau du Christ*.

Le Chemin de la Croix commence à l'intérieur de la caserne turque, en face du couvent franciscain de la *Flagellation*, non loin de la Basilique de l'*Ecce Homo*. C'est en ces lieux que s'élevait autrefois le Prétoire de Pilate ; c'est là que Jésus a été condamné ; là, qu'Il a été flagellé : là, que, portant la couronne d'épines et couvert du manteau écarlate », Il a été présenté au peuple : *Ecce Homo*. Dans le couvent des Pères Franciscains et chez les Dames de Sion, les restes de l'antique pavé ont été retrouvés. Reliques sacrées que Jésus a foulées de ses pieds, et rougies de son sang !

Chaque année, le Vendredi-Saint, le Chemin de la Croix

est prêché en français. Et cette prédication se fait sous la protection de la police turque qui veille à ce que les chrétiens puissent en toute sécurité accomplir leur pieux exercice. De fait, à la suite des Franciscains, la foule s'avance sans encombre à travers les rues de la Ville Sainte, s'arrêtant à chaque station pour écouter les paroles enflammées du fils de Saint François, à qui est dévolu l'honneur de rappeler en ce jour le grand drame dont ces lieux ont été le théâtre, il y a près de vingt siècles. L'exercice s'achève vers trois heures à l'intérieur de la Basilique du Saint Sépulcre.

Le soir, à sept heures, a lieu une cérémonie d'un tout autre caractère, moins impressionnante et moins recueillie peut-être, parce que plus rare et plus susceptible d'éveiller la curiosité : il s'agit de la Mise au tombeau du Christ.

La Basilique est de bonne heure envahie par une foule cosmopolite, composée de tout ce que Jérusalem renferme de pèlerins venus célébrer les solennités de Pâques : Russes aux cheveux longs et broussailleux, Syriens à la robe flottante, femmes voilées ou coiffées de la mitre, bédouins chrétiens d'au-delà du Jourdain, catholiques d'Europe ou d'Amérique, touristes d'Angleterre ou des Etats-Unis. Tout Jérusalem, indigènes et étrangers, s'est ici donné rendez-vous ce soir. De cette foule bizarre, n'attendez pas le calme, l'ordre ou le silence. Chacun parle, s'agite, va, vient, cherche une place. La maison de Dieu est bien la maison de son peuple, en vérité !

A travers cette foule compacte et tapageuse, les soldats turcs essaient d'obtenir, à défaut de silence, du moins un peu de place pour laisser passer la procession qui s'avance. En tête, derrière les enfants de l'Orphelinat dirigé par les Franciscains, marche la communauté des Franciscains eux-mêmes. Ils sont immédiatement suivis de la *Schola Cantorum* (1). Tous les religieux chantres portent le surplis. Vient ensuite les officiants : plusieurs religieux prêtres, en

(1) La *Schola Cantorum* forme un chœur d'environ soixante voix, franciscains et enfants de l'orphelinat.

dalmatique noire portant l'un la Croix, sur laquelle est fixée l'image du divin Crucifié ; d'autres, ce qui sera nécessaire pour l'embaumement ; — puis, ce sont les sept prédicateurs, simplement revêtus de l'étole noire ; enfin le Révérendissime Père Custode de Terre-Sainte, Gardien du Saint-Sépulcre ; il porte la chape noire et la mitre blanche ; à ses côtés, comme diacre et sous-diacre d'honneur, marchent le Vicaire Custodial et le Procureur Général de Terre-Sainte. Immédiatement après, on voit en grand uniforme, le Consul de France et le personnel du Consulat.

La Procession doit faire le tour de la Basilique, et s'arrêter aux chapelles latérales avant de monter au Calvaire pour redescendre à la Pierre de l'Onction et se rendre au Saint Sépulcre.

Durant ce parcours, les chants de la Schola alternent avec les allocutions des prédicateurs.

Avant le départ, à la chapelle dite de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa Sainte Mère, un franciscain parle en *italien* ; c'est la langue que parlent en communauté les Franciscains, venus en Terre-Sainte de toutes les parties de l'univers.

À la chapelle du Partage des Vêtements, un autre franciscain parle *en grec* ; les moines grecs schismatiques qui sont installés dans la Basilique n'en sont pas les auditeurs les moins attentifs.

À la chapelle des Impropères (1), la prédication est faite *en turc*, c'est un vieux missionnaire échappé aux massacres d'Arménie, il semble intéresser très fort les soldats turcs ; ici l'an passé, on a prêché *en polonais* ; l'année prochaine ce sera *en anglais*, et ainsi de suite, chacune de ces trois langues alternativement.

La Procession monte maintenant au Calvaire ; à droite, dans la chapelle latine de la crucifixion, l'allocution est donnée par un Père *allemand* ; il sait qu'il a peu d'audi-

(1) On y vénère le pied d'une colonne sur laquelle était assis Notre Seigneur pendant que ses bourreaux l'accablaient d'outrages : *Impropéria*.

teurs pour le comprendre, et il est bref. Dès qu'il a achevé, on se rend à gauche dans la chapelle grecque, au Calvaire proprement dit. Derrière l'autel, la Croix est dressée et un Père *français* redit la mort du Rédempteur ici-même, il y a dix-neuf siècles !

Il s'est tu ; un diacre chante l'Évangile où Saint Jean nous raconte la déposition de la Croix, et joignant les actes aux paroles, les prêtres en dalmatique, qui font l'office de Joseph d'Arimathie et de Nicodème, détachent de la Croix l'image du Christ (1) qui y était fixée, et la déposent sur le linceul qui recouvre l'autel. On descend alors du Calvaire ; les quatre coins du linceul sont portés par les quatre derniers prédicateurs. L'image sainte est déposée sur la Pierre de l'Onction (2). Le Célébrant l'encense et « l'enveloppe de bandelettes avec des parfums. » Saint Jean, XIX, 39.

Tout à coup, le silence se fait dans la Basilique ; mais plus profond, à la Pierre de l'Onction. Que va-t-il se passer ?

Un frère mineur, le curé de Jérusalem, a commencé à parler. Il parle *arabe* ; cette fois, la majorité de l'assistance le comprend, et la minorité étrangère, a la délicatesse de se taire. De temps à autre, le prédicateur s'arrête, et les enfants chantent en arabe une invocation à la Croix. Vraiment, même pour le profane qui ne saisit pas un mot de ce qui se dit ou se chante, ces chants et cette prédication arabe ont un caractère très impressionnant, et l'on regrette de ne pas comprendre.

La procession a repris sa marche ; elle arrive au Saint-Sépulcre. Le Christ, dans son linceul, est déposé sur la pierre du Saint Tombeau. Une dernière fois, le Célébrant vient l'y encenser. Et lorsqu'il sort du monument sacré, un Père *espagnol*, jeune et plein de feu, redit avec chaleur

(1) Les bras mobiles de ce Christ peuvent se replier le long du corps.

(2) Le corps du Sauveur fut déposé à cet endroit, dit la tradition, pour y être embaumé. Une belle mosaïque recouvrait autrefois cet endroit. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Franciscains remplacèrent les cubes dégradés par une plaque de marbre noir. Les grecs, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, y ont substitué la pierre actuelle.

les gloires de la Résurrection. La Schola chante l'antienne « Christus factus est » ; le Célébrant, l'oraison « Respice » et l'on retourne à la Chapelle de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa Sainte Mère. Il est environ onze heures. La cérémonie a duré près de quatre heures. Lentement la vieille Basilique se vide ; les lumières s'éteignent ; le calme se fait tout autour du tombeau. Les Latins ont achevé leur cérémonie. Bientôt les Grecs schismatiques commenceront les leurs, pour laisser à leur tour la place aux Arméniens, schismatiques eux aussi. Et ainsi, tous, avec une sincérité et une bonne foi dont Dieu seul est le juge, apportent au Tombeau du Christ, l'hommage de leur respect et de leur amour.

ABOUNA FRANCIS.



### La question sociale résolue

Si chacun veut et sait faire son devoir, il n'y aura plus de question sociale.

Faire son devoir, c'est s'acquitter des obligations qui nous incombent envers Dieu, envers nos semblables, envers nous-mêmes.

Ces obligations sont renfermées dans le Décalogue. Le Décalogue est la règle de l'humanité qui progresse dans la mesure où elle s'en approche, qui déchoit dans la mesure où elle s'en éloigne.

Or le Tiers-Ordre est au regard de cette condition ce que le moyen est à un but. Saint François l'a établi pour faciliter aux croyants la grande route de la vie chrétienne.

Bien des gens ne la séparent point dans leur imagination effrayée d'un cortège de prescriptions minutieuses et d'interdictions incompatibles avec les devoirs sociaux et avec les mœurs contemporaines.

La vérité est que les prescriptions de la Règle du Tiers-Ordre n'excèdent pas les habitudes générales et traditionnelles de la vie chrétienne, formant des hommes instruits de leur foi, capables de la défendre et prêts à pratiquer leur religion sérieusement dans son véritable esprit, sans superstitions étroites, sans respect humain.

Le Comte de Werspeyen (Le L. Veillot belge)



## NOTRE PERE, QUI ETES AUX CIEUX !



UN matin d'avril 1207, le seize, nous dit un vieil historien, une assistance déjà nombreuse attendait, dans une salle de la demeure épiscopale, l'heure où le Seigneur Évêque d'Assise tiendrait son audience. Cette salle, grande, voûtée, pauvrement éclairée, servait au prélat de chapelle pour les fonctions peu solennelles et de prétoire pour les causes relevant de sa juridiction. Un autel adossé au chevet, le trône de l'évêque, une rangée de stalles courant le long des murs, quelques bancs alignés dans le fond, lui formaient un ameublement conforme à son aspect et à sa destination.

Bien que l'audience ne dût s'ouvrir qu'à neuf heures, dès la demie de huit heures tous les sièges étaient occupés ; de temps à autre la porte donnant sur le dehors s'ouvrait discrètement, et quelque nouveau venu, après un rapide regard circulaire allait grossir au fond de la salle un groupe de connaissances. On causait, on discutait à demi voix, mais avec une animation qui trahissait l'intérêt porté par tous à l'objet en litige. Parfois les yeux se tournaient vers trois hommes assis en face du trône épiscopal, et les observaient à la dérobée. L'un d'eux surtout, son attitude, les réponses rares, et brèves qu'il accordait aux discours de ses compagnons semblaient l'objectif de toutes les attentions.

C'était un homme de belle prestance, et de riche condition. Son visage autoritaire se durcissait sous l'intérieure poussée d'une colère profonde et contenue. Ses yeux chargés d'éclairs se fixaient obstinément sur la muraille au delà

de laquelle ils prolongeaient leur vision. Ses mâchoires serrées s'ouvraient à peine pour laisser passer de sèches paroles ; tout son corps semblait un ressort tendu, prêt à bondir, et seules les mains crispées aux accoudoirs, le maintenaient sur son siège. Ses compagnons finirent par comprendre qu'ils usaient inutilement leurs paroles sur cette âme d'acier ; ils se turent à leur tour. En somme ils n'avaient aucun intérêt dans l'affaire ; membres du Conseil de la Cité, ils avaient accepté d'assister devant le tribunal de l'évêque leur ami et collègue, Pierre Bernardone Moriconi : Bernardone — le grand Bernard — riche marchand drapier, l'un des principaux citoyens et bienfaiteurs de la ville d'Assise, n'y avait pourtant aucun parent, étant originaire de Lucques.

Ils n'avaient pu lui refuser ce bon office. Mais puisqu'il s'entêtait à ne les point entendre, autant valait se taire. La tranquillité publique n'était point compromise par une querelle de famille...

L'Évêque entra et tous se levèrent. Un jeune homme qui priaient agenouillé sur le degré de l'autel, les mains et le front appuyés sur la table, et que personne ne semblait avoir aperçu, se leva comme les autres. C'était le fils aîné de Bernardone, et la cause involontaire de tout cet émoi.

L'Évêque Guido II était un vieillard d'apparence austère, mais doux et bon aux pauvres gens. Une large chape de pourpre violette enveloppait son corps exténué par la pénitence ; une mitre de toile ornée couronnait son visage diaphane. Après une courte prière devant l'autel, il vint s'asseoir sur son trône, entouré de quelques clercs. Et quand un enfant revêtu d'une aube eut glissé un coussin sous ses pieds chaussés de sandales, il fit signe à Pierre Bernardone d'exposer ses griefs contre son fils.

Bernardone parla. Dans la modération affectée de son langage, sa colère se trahissait tantôt par un accent bref comme un coup d'épée, tantôt par une intonation amère...

Voici. Depuis un an environ, depuis une maladie qu'il avait contractée dans la prison de Pérouse où il avait été

enfermé en suite de la dernière guerre, son fils François donnait des signes croissants d'aliénation mentale. Il avait d'abord voulu rejoindre le sire de Brienne dans la Pouille et partir avec lui pour la croisade. Il lui avait fallu un équipage magnifique, plus convenable à un fils de prince qu'à un fils de marchand. A peine l'eut-il, qu'il s'en dépouilla en faveur d'un noble gueux qu'il croisa en chemin. Il partit cependant ; et tous ses amis remarquèrent alors son exaltation et sa joie démesurée ; il disait à tout venant qu'il deviendrait un grand prince, glorieux dans le monde entier. De fait, il s'arrêta à Pérouse et s'en revint trois jours après avec sa courte honte.

Il avait repris sans vergogne la vie dissipée qu'il menait avant la guerre. Son père pensait qu'il était guéri. Mais un beau soir de nouveau la tête lui tourne. Il annonce qu'il va prendre femme, et de telle race et beauté que tous en seraient jaloux. Pour se préparer sans doute à des noces si rares il erre des jours entiers à travers bois, passe des heures à pleurer dans des chapelles en ruine ; ou bien il pille la maison pour nourrir des troupes de mendiants et de paresseux ; ou bien encore il fraye sans crainte avec les lépreux, au grand risque de nous rapporter à tous la contagion...

— Mais le pire, c'est qu'il m'a volé un cheval et du drap, qu'il s'en est allé vendre à Pérouse pour en faire largesse au prêtre de Saint-Damien.

S'il a besoin d'argent, qu'il m'en demande, je ne lui en ai jamais refusé, ni pour aumônes, ni pour plaisirs, ni pour prêter à ses amis ; mais je ne veux pas qu'il me vole ! Il le savait. Aussi s'est-il enfui après ce bel exploit. Il est demeuré un mois absent et quand il est revenu en ville, il était dans un tel état, si hâve, si sale, les yeux perdus, que les enfants lui ont fait conduite avec des huées, des pierres, des ordures jusqu'à ma porte...

Jusqu'à ma porte, Seigneur évêque ! moi, bourgeois honorable, j'ai vu mon propre fils ramené chez moi par les vauriens, comme un fou...

Oui, je l'ai enfermé ; et il s'est enfui. Il a méprisé mes

conseils, les supplications et les larmes de sa mère, vertueuse femme, vous la connaissez, Seigneur ! Il prétend qu'il a reçu mission du ciel. Est-ce avec de l'argent volé qu'il pense la remplir...

— Mon fils, dit l'évêque en s'adressant au jeune homme qui jusque-là était resté impassible et muet, mon fils, si tu détiens l'argent de ton père, il faut le lui rendre...

— Seigneur évêque, je le lui ai rendu...

— Quand tu l'aurais gardé ! interrompit Pierre Bernardone, que le calme de son fils poussait à bout, je veux de lui une renonciation complète à tous mes biens...

Pierre Bernardone n'était cependant point avare ; les prodigalités de son fils l'avaient toujours trouvé bienveillant ; mais il pensait que cet argument suprême toucherait son fils comme il l'aurait touché lui-même...

— Mon fils, reprit l'évêque, ton père est grandement courroucé contre toi. Si tu veux vraiment te consacrer au service de Dieu, rends-lui tout ce que tu as à lui. Peut-être ne le détiens-tu pas en toute justice. D'ailleurs je ne veux pas que tu affectes, au profit de l'Eglise, de l'argent qui est pour ton père une occasion de péché...

Prononcés devant les nombreuses personnes qui s'étaient rassemblées là pour assister à ce curieux procès entre l'un des hommes les plus considérables d'Assise et son fils devenu fou, de telles paroles n'étaient pas faites pour apaiser la colère du vieux marchand. Mais il n'eut pas le temps de rien dire. François avait quitté le siège que l'évêque lui avait indiqué auprès de son trône...

Et alors, dit Jorgensen citant la *Légende des Trois Compagnons*, se produisit une chose remarquable, une chose qui jamais encore auparavant ne s'était produite dans l'histoire du monde, et qui jamais plus ne devait se reproduire, une chose que durant les siècles, les peintres allaient représenter, et les poètes chanter et les prêtres célébrer dans leurs discours. Parfaitement calme en apparence, mais avec des yeux étincelants :

“Seigneur, dit François à l'évêque, bien volontiers je

veux rendre à mon père tout ce que j'ai reçu de lui." Et avant que personne put avoir l'idée de ce qu'il voulait faire, il disparut dans une chambre voisine, d'où on le vit revenir, l'instant d'après, nu, avec un cilice de crins autour des reins, tenant sur le bras tous ses autres vêtements. D'un mouvement instinctif les assistants se levèrent, tandis que Pierre Bernardone et son fils François se dressaient debout en face l'un de l'autre. Et le jeune homme avec une voix toute frémissante d'émotion intérieure, la tête haute, s'écria : " Ecoutez, tous, ce que j'ai à dire : jusqu'ici j'ai appelé Pierre Bernardone mon père. Mais maintenant, voici que je lui rends son or et tous les vêtements que j'ai de lui. Et désormais je ne dirai plus : *Mon Père, Pierre Bernardone* ; mais *Notre Père, qui êtes au ciel !* "

Après quoi le jeune homme se baissa, déposa ses habits et son linge devant les pieds de son père et mit par-dessus quelques pièces d'or et de monnaie.

Tous les assistants étaient profondément remués ; un grand nombre pleuraient, et l'évêque lui-même avait des larmes dans les yeux. Seul Pierre Bernardone resta impassible ; il se crut obligé d'aller jusqu'au bout. Avec un visage dur comme la pierre, il se baissa à son tour, prit les vêtements et l'or, et blême de colère sortit sans dire un mot.

Alors l'évêque s'avança vers François, étendit sur lui le pan de sa chape, et dans les larges plis de cette chape, cacha le jeune homme nu, tout en le pressant contre son cœur.

Dans ce moment, François, ainsi qu'il l'avait depuis longtemps ardemment souhaité, sentit qu'il devenait entièrement un homme de l'Eglise et un serviteur de Dieu.

Lorsque l'émotion première se fut apaisée et que François se retrouva seul avec l'évêque, celui-ci songea à la nécessité de fournir un vêtement au jeune homme. On trouva dans la maison un vieux manteau qui avait appartenu au jardinier. François l'accepta avec joie et avant de sortir du palais épiscopal, il traça avec de la chaux une grande croix sur le dos de cet habit de pauvre. Puis il s'en alla, plein d'allégresse.

## FIGURES FRANCISCAINES

UN SOLDAT TERTIAIRE

### Le général Geslin de Bourgogne

en religion Fr. Yves.

(suite.)



Le général Geslin de Bourgogne ne fut en effet un soldat si complet que parce qu'il fut un vrai chrétien. On le vit bien surtout au jour de l'épreuve.

Elevé à un foyer de croyants, il reçut à Saint-Charles de Saint-Brieuc et à Saint-François-Xavier de Vannes une éducation basée sur les principes de la foi antique. Il y apprit que l'Homme-Dieu n'a réalisé que par sa Passion l'œuvre de notre rédemption et que le chrétien n'atteint que par la souffrance la perfection à laquelle le Maître divin le convie.

“ Au-dessus de cette fougue passionnée qui parfois l'emportait jusqu'aux éclats de colère rayonnait toute la beauté, toute la sérénité d'une âme de saint... ” Qui parle ainsi, mes frères ? Retenez-le bien, c'est le général de Gallifet. Ecoutez-le encore : “ Il était et n'a pas cessé d'être à mes yeux l'homme du devoir, l'homme du sacrifice, il était chrétien dans toute l'acception du mot. En apprenant l'enquête qui était ordonnée contre le général de Bourgogne, je lui ai offert mon témoignage, et le 16 janvier Geslin me répondait :

“ Merci, mon général, l'avenir n'appartient ni à vous, ni à moi, mais à Dieu seul. Je préfère votre estime à toutes les étoiles du monde et je subirai mon sort avec la résignation d'un chrétien ”.

Mis à deux reprises en disponibilité, une première fois pour un discours dans une réunion intime d'anciens élèves de Vannes, une seconde fois pour une note où il refusait sa souscription pour la caisse des écoles de Cherbourg, il ne songea point un seul instant à se départir de l'attitude très militaire qui convenait à la dignité de son caractère, et il se conduisit en soldat soumis et en chrétien résigné à l'épreuve.

“ Le général Geslin de Bourgogne, écrivait Charles Malo, le chroniqueur militaire du *Journal des Débats*, ne s'est jamais mêlé de politique, et son loyalisme, c'est-à-dire sa loyauté, était au-dessus de tout soupçon ; mais il était sincèrement, profondément religieux, catholique pratiquant et convaincu, en “ vrai Breton de vieille roche qu'il était ”.

Chaque matin, vous le voyiez, mes Frères, aller à la messe, son gros paroissien sous le bras, et souvent, très souvent, il s'approchait de la Table Sainte. Fortifié par cet aliment divin, il revenait à sa tâche, s'effaçant dans une ville justement fière d'un si remarquable fils, fuyant avec autant de soin la vaine gloire qu'il était soucieux d'accomplir de grandes choses. Son repos était de visiter les pauvres. Membre de la conférence de Saint-Vincent de Paul, il se considérait comme le plus simple des confrères, ne demandant qu'à faire du bien dans l'ombre aux déshérités de ce monde, les privilégiés de Dieu.

Parfois aussi, se souvenant qu'il était le fils du savant auteur des “ Anciens Evêchés de Bretagne ” et du fondateur de la Société d'Emulation, il prenait la plume et écrivait des articles remarqués tantôt dans les Revues spéciales, tantôt dans la *Revue Hebdomadaire*, tantôt dans les grands journaux de Paris et dans *l'Indépendance Bretonne*. Rarement il manquait l'occasion d'y affirmer, discrètement, mais nettement, sa foi catholique.

*Esto vir fortis et præliare bella Domini !* Après avoir été le soldat brave pour son pays, il combattait les

bons combats du Seigneur dans l'intimité de son foyer familial où la mort avait frappé tant de coups et lui rendait plus chers les vivants.

Aussi laisse-t-il aux siens qu'il a tant aimés et qui ont goûté de près la douceur et la force de cette âme ardente, un riche patrimoine d'honneur et de vertu.

Tandis que dimanche dernier, les cloches de la Cathédrale et de Saint-Michel sonnaient à toute volée les joies de l'*Alleluia* pascal et le triomphe du Seigneur, tandis que le soleil du printemps célébrait à sa manière les victoires de l'Agneau qui, par son immolation a détruit notre mort et par sa résurrection a renouvelé notre vie, ainsi que le chante le célébrant à la grand'messe de ce jour, un silence lugubre envahissait peu à peu la demeure du général mourant, un voile de deuil s'étendait sur les visages de son frère et de ses enfants accablés de douleur.

Les ombres des choses s'allongeaient sous les dernières caresses du couchant, quand le vaillant soldat, le fier chrétien rendit son dernier soupir. Regardant en arrière, il avait pu se dire qu'il avait bien rempli sa tâche et que l'heure de la récompense avait sonné. N'avait-il pas réalisé jusqu'au bout l'appel de sa destinée : *Esto vir fortis et præliare bella Domini ?* L'Eglise dans sa Prose appelle le CHRIST JÉSUS le Chef de la vie : *dux vitæ*. Il était mort et il règne vivant : *mortuus regnat vivus*.

Enfants d'un père si grand et si aimé, réjouissez-vous dans votre douleur et laissez la douce espérance arrêter un moment vos sanglots. Le Chef suprême, qui commande à la vie et à la mort dans ce combat qu'elles se livrent autour de notre pauvre humanité déçue, nous a donné par sa Résurrection le gage de notre propre salut. *Præcedet vos in Galilæam : ibi eum videbitis sicut dixit vobis*. Votre père, uni à JÉSUS qu'il a bien servi dans sa vie mortelle, vous précède dans la patrie : vous l'y verrez un jour, comme il vous l'a annoncé".

(A suivre.)

## UN CIERGE!...



VOILA, : j'étais récemment arrivé en Chine ; je séjournais à Tché-fou, où je faisais mon apprentissage du climat. C'était vers le mois de septembre. La chaleur était encore torride. On ne pouvait cependant pas éviter tout mouvement."

Ainsi parlait, dans une réunion de confrères assemblés à Tsing-tchou-Fou pour leur retraite annuelle, un missionnaire franciscain.

C'est toujours une fête pour tous que ces réunions. Elles sont rares ; et après des mois de vie parmi les païens, elles sont nécessaires, pour reprendre cœur. Aussi les langues ne chôment-elles pas ! quelles aimables causeries ! que d'anecdotes à raconter ! la vie de mission en fourmille. Et on en fait provision pour toute l'année.

Nous écoutions tous, ce soir-là, un de nos jeunes Pères, nous racontant un trait de protection de Saint Antoine. Laissons-le continuer.

"Donc, autant pour secouer la torpeur que pour trouver parfois un coin d'ombre et de fraîcheur, je faisais autour de la Mission de petites promenades, quelquefois accompagné, plus souvent seul.

Une après-midi, j'avise la montagne qui se dresse à l'est de Tché-fou, et, en véritable enfant des Alpes, j'ai vite fait de la gravir. Parvenu au sommet, quelle fête, mes amis ! quel panorama splendide ! Au-dessus, le ciel serein, illuminé par les feux de soleil tombant ; au nord, la mer bleue, parsemée d'ilôts, se perdant dans l'infini ; à l'est et au midi, des collines très pittoresques, aux flancs chargés de vignes et d'arbres fruitiers, servant de contre-forts à la montagne et se prolongeant jusqu'au fleuve *Ning-hai* que l'on voit finir à l'horizon et se précipiter à la mer après bien des contours... C'était une vraie symphonie de paysages et de couleurs, Je dévale

sur l'autre versant, pensant rejoindre la mer et revenir le long de la côte. Mais j'avais compté sans les profondeurs et les ravins que recèle la montagne. Et comme il n'y avait presque pas de chemins, à peine quelques petits sentiers de chèvres, plus j'avance, plus je m'égaré et plus je m'éloigne de la mission. Que faire ? revenir sur mes pas ? c'est long et bien ennuyeux.

Pendant que je réfléchis, arrive un Chinois qui me demande ; Où s'en va le Monsieur ?

— A Tché-fou, répondis-je. Et il secoue la tête avec un air de commisération qui signifiait : C'est bien tard et le monsieur est encore bien loin !

Je lui demande : — Pourriez-vous m'indiquer un chemin ?

— Prenez le sentier qui est à votre droite. me répondit-il, et marchez devant vous, vers l'ouest. Mais dépêchez-vous, vous n'avez pas de temps à perdre.

Je ne me le fis pas répéter. Et un moment après, je m'enfonçai dans les gorges de la montagne, que je remontai.

Peu à peu l'air fraîchit, la nuit descend, et bientôt je n'ai plus pour me guider que la clarté des étoiles. Partout, autour de moi, un silence de mystère interrompu seulement par les aboiements lointains des chiens qui gardent les fermes... Alors, tout en marchant, je commençai la prière du soir. Inutile de dire qu'elle fut fervente. Quand je l'eus terminée, j'ajoutai un *Si quæris* à Saint-Antoine pour me mettre sous sa protection et je poursuivis la route plus léger que jamais.

Tout à coup, j'entends un sifflement aigu, prolongé ; puis un appel. Et au détour du sentier, je me trouve en face d'un chinois à la mine fort peu rassurante. Je lui demande le chemin de Tché-fou, il répond par quelques mots inintelligibles ; et comme je ne comprends pas, il me fait signe qu'il veut mes habits, et il se jette sur moi... Ah ! ça non, par exemple ! et je me défends de mon mieux. Comme j'avais une jumelle en bandou-

lière, je porte vivement la main gauche sur l'étui pour empêcher mon homme de me l'enlever. L'étui rendit un bruit sourd, mat ; le voleur, croyant que j'allais en sortir une arme à feu, dans un suprême effort, m'arracha la canne, que je serrais de la main droite, et disparut dans la nuit...

J'en fus tout ahuri. Quel dommage ! c'était une belle canne, en bois d'oranger sauvage. Mgr Schang m'en avait fait cadeau quelques jours auparavant.

Je repris donc ma route vers Tché-fou. Or après quelques pas, je rencontre le copain de mon voleur, qui arrivait en courant. Il me regarda passer, un peu surpris ; mais ne dit rien, ni moi non plus. Chacun continua sa marche de son côté.

Une heure après, j'arrivai sur le col, et j'aperçus là-bas dans le lointain le phare de Tché-fou, qui brillait au-dessus du port, comme l'étoile de l'espérance. Je redescendis prestement le versant de la montagne, sans remarquer aucun des nombreux zigzags que faisait le chemin, et je tombai à la résidence, comme une bombe. Il était temps. Toute la maison était en émoi. Les domestiques déjà munis de lanternes allaient partir à ma recherche...

Je me mis à table et soupai de fort bon appétit, tout en racontant mon excursion.

— Imprudent ! s'écria le Père Procureur, effrayé par mon récit, vous devez un fameux cierge à Saint-Antoine... Vous auriez pu être écharpé sans que personne sût jamais ce que vous étiez devenu !

— Tiens, c'est vrai, me dis-je : je n'y avais pas pensé... Et par contre-coup, j'eus un frisson de peur."

Voilà le récit, cher lecteur. Je vous le livre tel que notre jeune confrère nous le raconta un soir d'été à la fraîcheur de la nuit tombante.

Quand vous vous trouverez tristes, inquiets, troublés sur les chemins de la vie, une petite prière à Dieu, un souvenir à Saint-Antoine, et les difficultés disparaîtront comme par enchantement.

P. MARC, O. F. M.



## Le mariage chrétien

et la Famille chrétienne

(Suite.)

**S**i le mariage banal est le sort du plus grand nombre, nous pourrions appeler mariage trop rare, le mariage vraiment chrétien, car celui-là ne sera le fait ni de l'intérêt, ni des convenances, ni des circonstances ; ou plutôt, ces trois " facteurs communs " n'entreront en scène qu'au second plan et comme pour étayer les deux premiers qui sont l'amour chrétien, et avec lui, la volonté de donner au monde des serviteurs de Dieu.

Oui, Messieurs, qu'il est rare, parce qu'il demande des âmes très pures, cet amour vrai qui a jailli, non pas d'un caprice de la chair, mais d'une émotion du cœur, et que, pour cela, le temps respecte : cet amour, récompense magnifique de ceux qui ont lutté, et dont les libertins bavardent sans en avoir jamais connu que la basse et odieuse caricature. Oui, qu'il est rare, mais qu'il fait de prodiges !

Grâce à Dieu, on en rencontre encore dans nos pays de foi, de ces époux chrétiens, qui savent le but de la vie, et qui, dans la bousculade du monde, ne le perdent

pas de vue. Ceux-là ne se laissent domestiquer ni par la mode ni par le monde; ils se sont unis amoureuxment et gravement, ils vivent de même, mettant au-dessus de leur volonté, celle de Dieu, et ne faisant rien pour la contrarier. Ceux-là vont leur droit chemin, les yeux fixés sur l'Évangile; ceux-là ignorent les concessions et les calculs de l'égoïsme ils savent accepter une nombreuse famille et remonter le courant matérialiste qui entraîne la foule. Tels sont les époux chrétiens.

Ah! Messieurs, on tresse des couronnes, on organise des triomphes et à bon droit, pour les hommes de courage ou de génie, qui par leurs audaces ou leurs découvertes servent la cause de leur pays!... Ne serait-ce pas l'heure d'honorer et d'encourager les mères françaises, je veux dire celles qui sauvent la patrie par la volontaire générosité de leur sang?

Songe-t-on que plus a monté la marée de dépravation plus aussi doivent s'élever les courages pour la dominer? Songe-t-on qu'on a mis le vice à la portée de toutes les bourses?

Oui, les mères assiégées d'enfants, nous devons d'abord les venger des pitiés élégantes et insolentes, autant que des moqueries vulgaires. Le monde jouisseur leur crie: "Bêtise et misère!" Protestons contre ce mensonge social, proclamons hautement la gloire et la joie des nombreuses familles. Et puis, honorons-les, les mères chrétiennes, parce qu'en sacrifiant au devoir leurs aises, leur liberté, leurs plaisirs, en s'oubliant pour les autres, en se diminuant pour se multiplier, elles restent l'éclatante démonstration que pour repeupler la patrie, il faudra y faire revivre le Christ.

Vous toutes qui peinez à l'ombre modeste d'une maison pleine d'enfants, honneur à vous! Pauvres ouvrières, petites paysannes, bourgeoises affairées, grandes dames catholiques, vos saintes joies comme vos fatigues et vos douleurs deviennent la rançon du crime national et vous demeurez celles par qui la France espère; nous voudrions vous dire à

toutes qu'en ce moment l'âme catholique du Nord vous bénit ; nous voudrions vous jeter un merci qui aille aux quatre coins du pays, réchauffer vos cœurs vaillants, et secouer auprès de vous les dévouements endormis.

Faut-il ajouter que par un juste et providentiel retour des choses, les époux chrétiens trouvent souvent dans les vertus de leurs nombreux enfants la récompense de leur confiance en Dieu. Des affections saines, des idées relevées, l'habitude du dévouement, le mépris de l'argent, toutes les mâles qualités qui font les races fortes, flottent dans l'atmosphère des grandes familles et remontent vers les parents chrétiens, comme l'incalculable salaire de la formation religieuse dont ils ont imprégné leurs fils.

Car c'est bien au foyer que doit se faire cette formation religieuse et il ne faut la confondre ni avec l'instruction religieuse, qui peut être toute théorique, ni avec l'éducation de la volonté, qui peut être tout humaine. Ce sont là des matériaux indispensables, il est vrai, mais insuffisants par eux-mêmes à donner aux jeunes âmes l'essor chrétien, le goût du divin, l'estime de la vie intérieure, toutes ces merveilles spirituelles qui doivent rester l'œuvre propre des artisans responsables, c'est-à-dire des parents chrétiens.

On répète souvent que l'école ne doit être que le prolongement de la famille ; cela reste plus vrai que jamais : quelque excellente qu'elle puisse être, l'école ne doit intervenir que pour soutenir et compléter la tâche paternelle. Seule la lâcheté des parents a pu forcer le maître catholique à devenir l'éducateur exclusif et, par suite, incomplet de l'enfant. Ecoutez le perpétuel reproche du maître consciencieux et désintéressé aux parents trop pressés de se dépouiller de leur responsabilité : « De grâce, ne renversez pas les rôles, parents chrétiens ; je ne puis rien sans vous, je ne veux que continuer ce que vous avez commencé, affermir ce que vous avez édifié : restez donc vous-mêmes, le plus possible, les éducateurs de vos enfants ; songez qu'un fils regarde son père, et subit avant tout autre son ascendant ; mes conseils ne seront pris au sérieux que si vous les

appuyez par vos exemples, et mon influence ne pénétrera pas votre fils, si le spectacle de votre vie mondaine vient faire évaporer la goutte d'idéal chrétien que j'aurais pu déposer en son âme !... »

Tous les parents, hélas ! n'ont pas écouté ces sages avertissements, et dans bien des cas, leur aveuglement a combattu l'œuvre admirable des maîtres chrétiens. Ces parents coupables comprendront-ils leurs devoirs à cette heure où la Providence semble vouloir les forcer à élever eux-mêmes leurs enfants ? Sous la menace du monopole, verrons-nous des mères effrayées d'avoir à remplir leur mission la plus naturelle ? Quel avèu ce serait de leur impuissance et de leur légèreté ! D'ailleurs, cet enfant, n'est-il pas une sauvegarde vivante pour les foyers, un lien nécessaire entre les époux, un témoin bienfaisant ? Peut-on nier qu'en son absence les plaisirs mondains, les lectures dangereuses, les habitudes molles pénétrant plus aisément dans la maison trop vide ? Hélas ! que de jeunes gens, à leur retour au foyer paternel, y ont respiré un air malsain pour leurs passions naissantes !

*(A suivre.)*

FR PIERRE LESTENNE, DU T.-O.

*Sup. de la Fraternité de Roubaix.*



## NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Lévesque, née Phil. Dubé, en religion Sr Sainte Julienne, décédée le 24 janvier à l'âge de 74 ans, après 16 ans de profession.

— Fraternité Notre-Dame des-Anges. — Mlle Julie Ayotte, en religion Sr Victor, décédée en janvier à l'âge de 84 ans, après 19 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mde Jos. Girard, née Math-Boisclair, en religion Sr. Sainte Claire, décédée le 30 janvier à l'âge de 60 ans, après 29 ans de profession.

— Mde Uiric Lauzon, née Anna Lavallée, tertiaire isolée, décédée le 20 janvier.

— Mde Jos. Girard, tertiaire isolée, décédée le 14 janvier.

— **Fraternité Hôtel-Dieu.** — Mlle Emma Valiquette, en religion Sr M. Arsène de Saint François, décédée le 21 février à l'âge de 36 ans, après 12 ans de profession.

— M. Geo. Pichette.

— Mde Vve Ant. Millette, née Cécile Cyre, décédée à l'âge de 88 ans, après plusieurs années de profession.

**Québec.** — **Fraternité du Saint-Sacrement.** — Mde Charles Terreau, née Marie Blais, en religion Sr Sainte Madeleine, décédée le 20 janvier 1912, à l'âge de 86 ans, après 17 ans de profession.

— Mde A. Guenette, née Amanda Thivierge, en religion Sr Saint Louis, décédée le 6 février 1912, à l'âge de 52 ans, après 5 ans de profession.

— Mlle Régina Noreau, en religion Sr Sainte Honorine, décédée le 28 janvier 1912, à l'âge de 59 ans, après 12 ans de profession.

— M. Jean Rouillard, en religion Fr. Antoine, décédé le 5 février à l'âge de 72 ans, après 16 ans de profession.

— **Saint-Sauveur** — Mde Jacques Donaldson, née Emélie Carbonneau, en religion Sr Saint François Régis, décédée le 14 février 1912, à l'âge de 82 ans, après 17 ans de profession.

— Mde E'zéar Magnan, née Léonie Gignac, en religion Sr E'zéar, décédée le 10 février 1912, à l'âge de 42 ans, après un mois de profession.

— M. Jacques Létourneau, en religion Fr. Saint François, décédé le 26 février 1912, à l'âge de 80 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Edmond Trudelle, née Marie Parent, décédée le 28 février 1912, à l'âge de 42 ans.

— **Saint-Jean-Baptiste.** — Mlle Ernestine Cimon, novice, décédée le 3 février 1912, à l'âge de 24 ans, après une longue et douloureuse maladie.

**Saint-Ubald.** — M. Louis Auger, en religion Fr. Janvier, décédé le 24 février à l'âge de 73 ans, après 19 ans de profession.

— M. F. X. Denis, en religion Fr. Savinien, décédé le 8 février à l'âge de 58 ans après 20 ans de profession.

Il faisait partie de l'Association du Chemin de Croix perpétuel.

**Saint-Raymond.** — Mde Vve J. Langlois, née Julie Robitaille, en religion Sr Sainte Jeanne, décédée le 13 février à l'âge de 69 ans, après 9 ans de profession.

**Trois-Rivières.** — Mde Joseph Olivier, née Rose de Lima Grenier, en religion Sr Catherine, décédée le 17 décembre 1911, à l'âge de 82 ans, après 32 ans de profession.

— Mlle Antonia Galipeault, fille de Louis-Edouard, en religion Sr Germaine, décédée le 22 décembre 1911, à l'âge de 32 ans.

— Mde Joseph Dufresne, née Emélie Girard, en religion Sr Jeanne de Chantal, décédée le 16 janvier 1912, à l'âge de 69 ans, après 35 ans de profession.

Mde Dufresne est l'une des fondatrices de notre fraternité de l'Immaculée Conception des Trois-Rivières, et quinze années durant elle a exercé des charges dans la fraternité; nommée zélatrice, puis choriste elle fut ensuite élue trésorière et enfin promue à la charge importante de maîtresse des novices qu'elle occupa durant dix années. Après une vie si bien remplie, la mort la trouva prête à répondre à l'appel du Maître à qui elle s'était confiée, et entre les mains duquel elle remit son âme en toute confiance.

**Saint-Augustin.** — M. Joseph Julien, décédé en novembre à après plusieurs années de profession.

**Saint-Hyacinthe.** — Mlle Joséphine Grégoire, en religion Sr S. e Claire, après deux ans de profession.

— Mde Olivier Champoux, en religion Sr Saint Jules, décédée le 14 janvier après 10 ans de profession.

— Mde Arthur Auger, en religion Sr Saint Cyrille, décédée le 3 février après 6 mois de profession.

**Saint-Stanislas.** — M. Raymond Mayrand, en religion Fr. François, décédé le 7 décembre à l'âge de 92 ans, après 8 ans de profession.

**Edmonton-Alta.** — Mde Anna Dupont, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 26 décembre après 1 an de profession.

**Baie Saint-Paul.** — Mlle E. A. Robitaille, postulante, chez les Sœurs Franciscaines, décédée le 21 janvier à l'âge de 25 ans.

**Longueuil.** — Mde Alex. Barbeau, en religion Sr François, décédée le 18 janvier après 10 ans de profession.

— Mde Hub. Daignault, en religion Sr Salomé, décédée le 28 janvier après 12 ans de profession.

— M. Elie Maillé, en religion Fr. Joseph, décédé le 28 novembre après 4 ans de profession.

**Saint-Paulin.** — Mde Gilbert Blais, née M. Céline Bournival, décédée le 7 février à l'âge de 67 ans, après 23 ans de profession.

**Saint-François.** — Mde Vve Jos. Roy, née Zoé Poulin, décédée le 3 février à l'âge de 76 ans.

**Saint-Didace.** — Mde Jos. Desrochers, née Lse Trudel, décédée à l'âge de 30 ans après 6 ans de profession.

**Saint-Gabriel de Brandon.** — M. Ol. Flamand, en religion

Fr. Léopold, décédé le 1er février à l'âge de 45 ans, après 5 ans de profession.

Louiseville. — Mde David Desjarlais, née Céline Voisard, en religion Sr Sainte Céline, décédée le 11 janvier à l'âge de 71 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Alph. Durand, née Marie Lamirande, en religion Sr Marguerite, décédée le 11 décembre après 6 ans de profession.

Saint-Narcisse. — Mde Hubert Cossette, née Léda Deveau, décédée en janvier.

— M. Isidore Cossette, décédé en janvier.

Montmagny. — Fraternité Sainte-Rose de Lima. — M. Jean-Baptiste Côté, en religion Fr. Saint Jean-Baptiste, décédé le 22 novembre 1911, à l'âge de 81 ans 11 mois, après 9 ans de profession.

— M. Louis Thibault, en religion Fr. Saint Louis, décédé le 27 novembre 1911, à l'âge de 40 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Joseph Robin, née Odélie Côté, en religion Sr Sainte Rose de Viterbe, décédée le 6 décembre 1911, à l'âge de 45 ans, après 9 ans de profession.

— Mlle Marie Louise Poliquin, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 10 février 1912, à l'âge de 59 ans, après 7 ans de profession.

Saint-Ferdinand. — M. Ferdinand Bissonnault, en religion Fr. Albert, supérieur de la Fraternité depuis octobre 1890, et zéléteur de la *Revue*, décédé le 27 janvier à l'âge de 80 ans et 4 mois, après 22 ans de profession.

Tertiaire modèle, il a laissé à ceux qui l'ont connu un souvenir qui durera toujours. Son amour de Dieu et du prochain, son mépris du monde ainsi que la pratique fidèle de sa règle du Tiers-Ordre en faisaient un digne enfant de Saint François. Ayant souffert avec patience pendant de longs mois, il vit venir la mort avec un calme et une résignation admirables. Après avoir reçu tous les derniers sacrements, il s'endormit doucement en prononçant le Saint Nom de Jésus, et en pressant sur son cœur son Crucifix aimé.

Salem-Mass. — Mlle Eles. Galipeau, en religion Sr Saint Louis de Gonzague, décédée subitement le 17 février à l'âge de 28 ans, après 3 ans de profession.

Lewiston-Me. — M. Moïse Robert, décédé le 31 octobre à l'âge de 76 ans après 16 ans de profession.

Lowell-Mass. — M. Dam. Léveillé, en religion Fr. Paul, décédé en janvier.

R. I. P.

## Faveurs diverses

### Reconnaissance :

**Montréal.** Remerciements à la T. Ste Vierge pour faveur obtenue pendant la nuit de Noël

A St Antoine de Padoue et S. Gérard Majella. Faveur obtenue. Mde A. D.

A St Joseph faveur obtenue. A. X.

A St Expédit, faveur obtenue en 48 heures. T.

A St Antoine et Ste Marguerite de Cortone pour 2 conversions obtenues après promesse de publication et 2 neuvaines. Mde M. G.

Au bon Frère Didace, guérison obtenue. Mde H. L.

— Guérison d'un mal de dents. Ab.

— Guérison obtenue. L. F.

— A St Antoine pour une montre retrouvée après promesse de pain pour les pauvres et la publication. — Mde D. — A St François, pour guérison d'une maladie dangereuse par le port de son cordon.

**Shawinigan Falls.** Faveur obtenue. Mde S. B.

**Québec.** Au Frère Didace. Faveur obtenue Mde E. H. P. — Au frère Didace pour guérison d'une maladie mortelle, au milieu d'une neuvaine faite en son honneur. Promesse de publier. Mde A. M.

**Trois Rivières.** Au Bon Frère Didace pour avoir guéri maman du rhumatisme inflammatoire et pour 2 autres faveurs obtenues. Trifluviennne.

A St Antoine et au Frère Didace pour guérison d'un enfant. Mde H. P.

**Ste Thérèse.** Au bon St Antoine pour porte monnaie retrouvé après promesse de pain pour les pauvres et publication dans la revue. Mde M. M. F.

**South. Hadley.** Mass. A St Antoine et au Frère Didace pour guérison après une chute pouvant avoir des suites mortelles. — Au bon Frère Didace pour guérison de hernie et de saignements de nez. Mde A. D.

### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 19. — Pécheurs, 119. — Indifférents, 60. — Ivrognes, 160. — Premières communions, 21. — Vocations, 9. — Grâces d'état, 12. — Grâces spirituelles, 18. — Grâces temporelles, 15. — Familles-accord, 17. — Familles-santé, 30. — Familles-prospérité, 24. — Enfants, 24. — Jeunes gens, 29 — Jeunes filles, 34. — Mariages, 12. — Positions, 7. — Objets perdus, 7. — Malades, 65. — Défunts, 30. — Examens, 12. — Spéciales, 7.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.